

Le château et la chapelle de Grandville



Crédit photo : (Mélania Chaigneau)

Belle demeure du début du XIXème siècle, les colonnes du balcon rappellent le style italien. Elle fut construite par Aristide de Grandville, maire de Port-Saint-Père pendant vingt-deux ans.

Infos pratiques

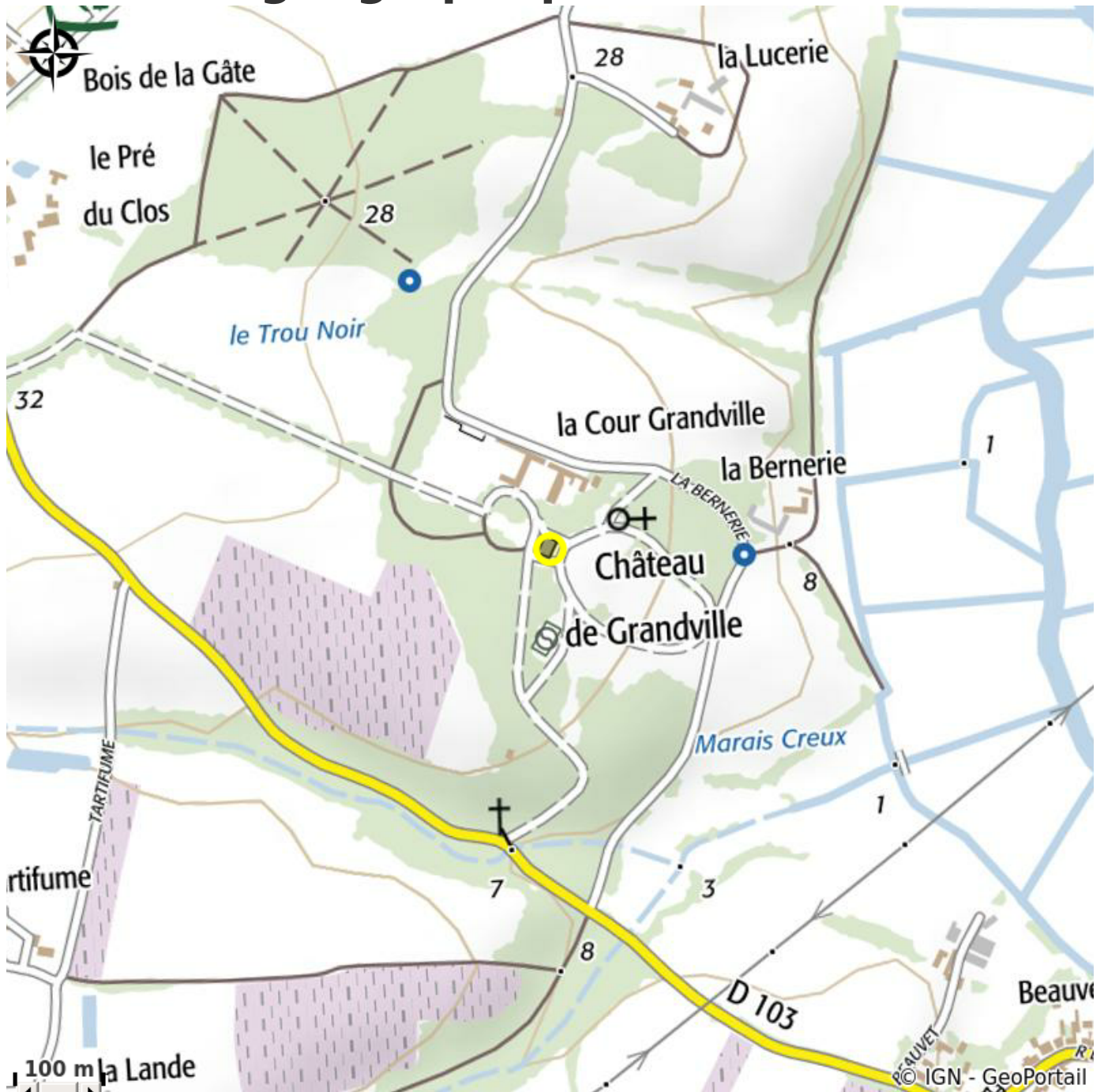
Categorie : A voir

Description

Domaine de la Tour Natif de Saint-Malo, Charles-Jean Locquet de Grandville (1716-1792), chevalier, marquis de Fougeray, secrétaire du Roi à la Chancellerie de Bretagne, se voit vite anoblir par les arrêts de 1700 et 1707. L'aristocrate acquit en 1786 les terres de la Tour à Port-Saint-Père, qu'il légua à son fils Félix-Victor à sa mort. Ce domaine sert en réalité de rente foncière pour les Locquet. Lors des évènements de 1789, Félix-Victor Locquet, marquis de Fougeray (1760-1793), s'est vu impliqué dans les manigances du colonel breton Armand de La Rouërie. Il doit aussi prendre en charge ses deux fils, Achille et Aristide depuis le décès de son épouse, Victoire Gouyon de Beaufort, en 1792. Accusé d'avoir comploté, il fut condamné à mort le 18 juin 1793 à Paris. Ses fils mineurs devinrent les seuls héritiers du domaine de la Tour et ses dépendances. Achille Locquet de Grandville (1789 -), surnommé le marquis de Grandville, devint châtelain de La Rivière à Port-Saint-Père. Son frère, Aristide habita le château de la Tour jusqu'à sa vente en 1820. Il a également fait construire le château de Grandville et sa chapelle. L'évolution de Port-Saint-Père Aristide de Grandville (1791-1853) s'impliqua dans la vie locale, devenant maire de Port-Saint-Père dès 1818. Il sera maire de 1818 à 1830, puis de 1838 à 1848. Conseiller général, il fut également élu député à l'assemblée constituante de 1848. Il est l'initiateur de grands projets comme : le pont en pierre, l'agrandissement de l'église, la régularisation des eaux du lac de Grandlieu, l'arrivée du chemin de fer, mais aussi la mise en place d'une réglementation sur l'interdiction des jeux hasard sur la commune. Château de Grandville Héritier du château de la Tour, Aristide le revend avec l'accord de son frère aîné. Il fait construire, sur le coteau en face de celui-ci, le château de Grandville entre 1820 et 1825. le bâtiment est édifié sur les plans de l'architecte Étienne Blon (1780-1863), auteur de la place Mellinet à Nantes. L'édifice est doté d'un portique à colonnes. Il s'agit d'un des rares exemples d'architecture néo-palladienne dans la région nantaise, inspirée des villas italiennes du XVIème siècle. Le château, grande demeure carrée, offre un rez-de-chaussée et deux étages. Il est vaste sans être immense. À la suite de la construction de son château, Aristide fit dessiner le parc à l'anglaise, vers 1845, à partir des études qu'il commanda à deux célèbres paysagistes : André Leroy (1801-1875), grand pépiniériste et arboriculteur angevin, dont le projet n'est pas concrétisé. Jean-Dominique Noisette, jardinier-paysagiste, fils aîné d'Antoine Noisette (1778-1858), jardinier en chef du Jardin des Plantes de Nantes. Il est à l'origine de belles réalisations paysagères nantaises comme le parc de la Chantrerie ou celui de Procé. C'est son projet, réalisé en 1851, qui est utilisé pour mettre en forme le parc. C'est en 1844 que la chapelle de style néo-gothique fut édifiée à quelques mètres de la demeure. C'est l'œuvre de l'architecte diocésain nantais Théodore Nau (1805-1865). Dédiée à Sainte Anne, elle fut inaugurée par l'évêque de Nantes, Monseigneur de Hercé. Anecdote Le château de Grandville fut à cette époque très animé. Aristide avait notamment coutume d'accueillir du beau monde. Tel est le cas avec Jean-Anne Dubois-Violette, armateur et négociant nantais, propriétaire du château de Briord, quand celui-ci vendit son bien. Les soirées de jeu y étaient courantes. Lors d'une nuit enflammée, Aristide joua son château et le perdit au profit de Dubois-Violette. Ce dernier, grand seigneur, laissa la demeure à son voisin et se contenta d'une maison à la Lucerie, hameau situé entre Grandville et Briord. Aristide de Grandville mourut en 1853 à Port-Saint-Père. Depuis, ses descendants se sont succédés à Grandville. Au décès d'Aristide de Grandville, le domaine revient à son gendre, Stéphane de Moulin de Rochefort. Puis le domaine passe par mariage aux Dampierre. Ensuite, encore par mariage, il est dévolu aux d'Argenlieu, depuis 3

généralions, qui le restaurent depuis quelques années. Le château est inscrit au titre des monuments historiques en 1992. Le petit plus : le site est une propriété privée mais la visite des extérieurs du château de Grandville (2€), avec les jardins et la chapelle, est possible en période estivale, du 14 juillet au 22 août (10h-12h / 14h-18h) ainsi qu'aux Journées Européennes du Patrimoine de septembre (avec un parcours fléché dans le parc et une visite guidée de la chapelle). Le saviez-vous : La flèche de l'église Saint-Pierre de Port-Saint-Père sera financée grâce en partie aux legs de la veuve d'Aristide de Grandville, Sophie Martel (1799-1881).

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Grandville
44710 PORT-SAINT-PERE